



Mody GUIRO

President

Président

Kwasi ADU-AMANKWAH

General Secretary

Secrétaire Général

Route Internationale d'Atakpamé

Centre FOPADESC Agoè – Nyivé

B.P. : 4401 - Tel.: 00228 22 25 07 10

Fax : 00228 22 25 61 13

LOME - TOGO

Email : info@ituc-africa.org

Web : www.ituc-africa.org

Message de la CSI-Afrique à l'occasion de la

Journée Internationale du Travail du 1er mai 2018

La CSI-Afrique tient à féliciter les travailleuses et les travailleurs africains et du monde entier à l'occasion de la Journée Internationale du Travail, du 1er mai 2018. Nous rendons hommage à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs pour leurs efforts, leur contribution à la création des richesses et à la construction nationale, ainsi que pour leurs sacrifices et leurs luttes permanentes pour la justice sociale.

Cette Journée du travail constitue pour nous une occasion idéale de pouvoir réfléchir sur les nombreux défis auxquels les travailleuses et les travailleurs africains et leurs communautés sont confrontés, y compris les taux de chômage et de sous-emploi élevés, l'absence des mesures de protection sociale pour tous, la dégradation des services publics, surtout en matière de santé et d'éducation, la crise énergétique dans la plupart des pays du continent, auxquels s'ajoutent d'autres facteurs qui aggravent la pauvreté et les inégalités. Le monde du travail lui-même est en pleine mutation devant les changements rapides en termes de technologies et de relations professionnelles, qui continuent de fragiliser davantage les conditions de travail de la plupart des travailleurs.

Pour plupart d'africains, notamment de nombreux jeunes, l'option de la migration vers d'autres parties de l'Afrique et le reste du monde constitue le moyen sûr de survivre et de concrétiser leurs aspirations à une vie meilleure par rapport aux conditions difficiles, aux frustrations et aux désespoirs auxquels ils sont confrontés.

En cette occasion commémorative, la CSI-Afrique demande à tous les syndicats africains de se consacrer à nouveau à la lutte en vue d'améliorer les conditions de vie des travailleuses et des travailleurs africains. Nos syndicats doivent renouveler

leur engagement envers l'objectif d'organiser les travailleuses et les travailleurs pour devenir [des syndicats] forts et capables de se faire entendre [et de défendre leurs intérêts] en ce qui concerne le travail décent, l'emploi, les droits fondamentaux au travail, le dialogue social et les mesures de protection sociale pour tous. Nos syndicats doivent intensifier leurs activités visant à organiser les travailleuses et les travailleurs dans les secteurs formel et informel, y compris les travailleurs domestiques et les travailleurs migrants.

Tout en menant ces activités, nos syndicats sont appelés à œuvrer pour l'unité des travailleuses et des travailleurs et à tout faire pour y parvenir. L'unité est indispensable pour permettre aux syndicats de réclamer effectivement des politiques appropriées visant à assurer le bien-être des populations aux niveaux national, régional et mondial.

L'organisation et l'unité syndicales sont indispensables pour amener les gouvernements africains à prendre des mesures nécessaires visant à apporter rapidement des réponses aux nombreux problèmes auxquels nos populations sont confrontées à tous les niveaux. Sur le plan national, nous devons pousser nos gouvernements à instituer le salaire minimum vital et à appliquer des politiques visant à promouvoir l'industrialisation et l'intégration régionale comme moyen de résoudre les grands problèmes de pauvreté, de chômage et de sous-emploi qui se posent en Afrique, surtout chez les jeunes. Nous devons agir pour amener les gouvernements africains à prendre des mesures concrètes visant à concrétiser la vision africaine sur l'industrie extractive en ajoutant de la valeur à nos métaux précieux, à nos minerais industriels et aux autres ressources naturelles du continent avant de les exporter vers le marché mondial.

La CSI-Afrique réitère son appel à tous les gouvernements africains à s'employer de toute urgence à mettre en œuvre le rapport du Panel Mbeki sur les flux financiers illicites et à prendre des mesures nécessaires visant à empêcher des pertes annuelles de dizaines de milliards de dollars dont l'Afrique est victime à cause des pratiques d'évasion fiscale et de fraude fiscale perpétrées par les multinationales et les autres opérateurs économiques et financiers. C'est là le meilleur moyen d'obtenir des fonds indispensables et susceptibles d'appuyer le développement et les mesures de protection sociale pour tous en Afrique.

Nous appelons également l'Union Africaine et les gouvernements africains à accorder une attention particulière à la mise en place d'un dispositif sécuritaire

continental efficace en vue d'assurer la paix et la stabilité. Nous réitérons également notre appel à l'application des systèmes de gestion plus transparents et fondés sur la responsabilité ; et nous invitons les gouvernements africains à poursuivre des politiques et des pratiques visant à protéger les droits humains et syndicaux, à promouvoir et à garantir la démocratie participative ; et à renforcer les capacités des populations pour favoriser la participation effectivement aux efforts de construction nationale.

En cette occasion commémorative, la CSI-Afrique appelle les travailleuses et les travailleurs africains à s'engager pleinement en vue de bâtir des syndicats forts pour une Afrique meilleure et un monde plus juste.

Longue vie aux travailleuses et travailleurs africains !

Longue vie aux travailleuses et travailleurs du monde entier !

Bonne fête du Travail !



Kwasi Adu-Amankwah
Secrétaire Général